

AVIS DE CLASSEMENT de la commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social relevant de la compétence exclusive de l'Agence Régionale de Santé de Normandie

SEANCE du 22 novembre 2024 en réponse à l'avis d'appel à projet

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie.

Objet : L'appel à projet vise la création d'un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) sur la commune de Bayeux dans le Calvados.

Classement de la commission : Deux candidatures ont été reçues par le secrétariat de la commission et déclarées recevables. Le classement a été établi conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Le classement retenu à l'unanimité des voix délibératives est le suivant :

1. Centre Hospitalier Aunay-Bayeux
2. OPPELIA

L'avis de la commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie et sur le site internet de l'ARS de Normandie.

Fait le 22 novembre 2024,

La Présidente de la commission,



Nathalie VIARD